



L'AMOPA

Les concours



Les concours : au cœur de l'utilité publique de l'AMOPA

Cette nouvelle lettre hybride consacrée aux concours de l'AMOPA a pour objectif d'en faciliter la connaissance et la diffusion auprès des sections et de nos partenaires dans un format pouvant être consulté en ligne comme imprimé et diffusé localement.

Ouverts aux écoliers, aux collégiens, aux lycéens et aux étudiants, les concours constituent une expression majeure de l'utilité publique de notre association. Ils traduisent concrètement notre engagement en faveur de la jeunesse, de la langue et de la culture françaises, et contribuent à renforcer nos liens avec le monde éducatif.

Dynamiser ces actions est l'une des priorités de cette nouvelle mandature. Il s'agit notamment de mieux faire connaître les concours, d'encourager leur développement et de mettre en lumière le travail des sections

ainsi que les réalisations des jeunes participants.

La Revue de l'AMOPA, le site internet et les réseaux sociaux sont également mobilisés pour rendre compte de la diversité des initiatives conduites par nos sections en France, dans les territoires ultramarins et à l'étranger. Cette lettre vient compléter ces supports en offrant un espace dédié aux concours et à la richesse des actions qui les accompagnent.

Elle témoigne ainsi de notre volonté de faire des concours un levier essentiel du rayonnement de l'AMOPA et de son engagement au service de la jeunesse, de la langue et de la culture françaises.

Claude TRAN Président national



Les actions pour la jeunesse par Michèle Doerflinger

Être au plus près des jeunes, voilà l'objectif que s'est donné l'AMOPA en cherchant à révéler leurs talents, à les reconnaître et les mettre en lumière au niveau départemental et au niveau national. Grâce à une chaîne d'informations relayées par les sections départementales, à l'affichage dans les établissements scolaires avec le concours des

autorités académiques, à la consultation du site national et des sites départementaux et... par le bouche à oreille, nous dénombrons de plus en plus de participants aux concours et de candidats aux bourses d'étude. Nous nous réjouissons de leur succès mais aussi du rayonnement de l'AMOPA !





Les enseignants soutenus par les sections départementales savent susciter la motivation des élèves ou des étudiants pour participer aux actions de plus en plus nombreuses que nous proposons. Notre ambition n'est pas d'augmenter sans cesse le nombre des concours mais bien de les diversifier. Cette offre s'inspire et s'enrichit des expériences et des connaissances respectives du terrain qui contribuent à faire évoluer leur forme et leur contenu ; ainsi pouvons-nous assurer une veille continue des besoins et souhaits et initier des pratiques évolutives et innovantes.

En 2026-2027 nous cherchons tout d'abord à conforter le succès de la majorité des concours existants, puis à ouvrir la participation à de nouveaux publics enfin à créer des formats faisant appel à des compétences élargies.

L'AMOPA s'adresse toujours aux élèves et étudiants des établissements en France et à l'étranger, de l'école primaire à l'université, avec des actions adaptées.

Les sections départementales de l'AMOPA organisent les sélections territoriales et valorisent les productions et le mérite des candidats. Elles adressent ensuite aux jurys nationaux les travaux qu'elles évaluent comme les plus remarquables en vue de l'obtention d'un premier prix national. Les lauréates et les lauréats seront toujours mis à l'honneur lors de cérémonies solennelles et dotés de multiples prix, en témoignent les nombreuses communications transmises par les sections. Au niveau national l'AMOPA récompense les premiers prix grâce à la générosité de ses partenaires (ADOSOM, ATHENA, CANSON, CME, MAE, l'Académie des Sciences et Belles Lettres, la Fondation Groupe Dépêche, la maison d'édition AUZAS, la Gendarmerie...) et de ses mécènes (Jean Sarraméa et Alice Griottier, Alice et Michel Berthet, Gaston Vignot...), et du soutien des adhérents. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent à la réussite des remises de prix !

La valorisation des jeunes lauréats est une étape d'importance dans leur parcours déjà talentueux. Ce succès est certes lié à leurs compétences personnelles mais aussi à l'accompagnement régulier et soutenu de leurs

professeurs et à la confiance qu'ils leur ont portée.



CONCOURS NATIONAUX 2026
De l'École à l'Université 2027



L'AMOPA organise et propose aux jeunes en primaire, collège, lycée - général, technologique et professionnel - ou enseignement supérieur, de participer aux PRIX et CONCOURS suivants :

PRIX • Histoire • Géographie • Récitation • Mon CV vidéo • Chef d'œuvre • L'IA et moi • Paroles et chansons d'hier	CONCOURS • Plaisir d'écrire • Plaisir de dire • Mon projet pour l'Europe • Nous jeunes européens • Arts et Maths • Les Mathématiques au quotidien • Les Mathématiques à travers le temps • La République et moi • La République, nos institutions et moi
---	---

Toutes les informations sur : www.amopa.asso.fr
ou auprès des sections départementales

Les sections départementales, l'AMOPA nationale et ses partenaires récompensent les lauréats nationaux à l'occasion de cérémonies officielles.

LES CONCOURS ET PRIX NATIONAUX

Alors offrons-leur cette chance de se voir récompensés !

PLAISIR D'ÉCRIRE

Ce concours vise à faire aimer la langue française, à jouer avec les mots et les émotions, à donner envie d'écrire et à favoriser la créativité.

Il se décline en plusieurs catégories et fait appel à des compétences différentes selon les niveaux d'enseignement.

Au cycle 2 (CP, C1 et CE2) : **Une phrase, un dessin** consiste à écrire une phrase personnelle, de manière autonome et en écriture cursive, puis à l'illustrer par un dessin original.

Au cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème) : **Mon poème, un dessin** a pour objet d'écrire un poème à la main et de manière fluide puis de



l'illustrer.

Un écrit pour trois mots revient à écrire un récit qui doit inclure les trois mots précisés par le jury national.

Au collège et au lycée :

Prix de la poésie : Les poètes en herbe proposent des poèmes originaux sur un thème libre et dans la forme de leur choix.



Juliette Malderez du collège Victor Segalen de Châteaugiron (35), Angèle Toulemonde du collège Eugène Thomas de Le Quesnoy (59), Louis Luc Mathon-Vovan du collège Jean Moulin de Lyon (69), Louise de Jaham du collège La Rochefoucauld de Paris VII^e récompensés par Nicolas Grimal, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en présence de Roger Massé.



Théa Riche du lycée privé La Sagesse, Valenciennes (59), Emma Molla du lycée Nelson Mandela de Pibrac (31) et Adelaïde Catroux de la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur de Saint-Denis (93) accompagnées par Nicolas Grimal, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et Roger Massé, président du concours

Prix de la nouvelle : les jeunes sont invités à écrire des nouvelles inédites, à surprendre le lecteur par un récit à rebondissements avec une chute inattendue.

De l'œuvre d'art au fil des mots : ce concours met à l'honneur des textes courts qui conjuguent deux expressions artistiques - picturale et littéraire -. L'œuvre d'art choisie par



La Nouvelle au collège : Théo Vera du collège La Rochefoucauld Paris VII^e répond à Bernard Werber, écrivain et parrain de la promotion.

les candidats sera le déclencheur d'une écriture d'imagination.



Quelques œuvres qui ont inspiré les lauréats du Prix « L'œuvre d'art au fil des mots »

LES CONCOURS D'EXPRESSION ORALE

Le concours Plaisir de dire destiné aux élèves de troisième, première et terminale vise à mettre en valeur mais aussi à révéler les talents des élèves. L'AMOPA contribue ainsi à développer leur expression orale, aujourd'hui indispensable pour la réussite des examens, mais également pour l'intégration sociale,



Lisa Poirion, élève au collège Les Gondoliers à La Roche sur Yon et Léonard Dansette, élève au lycée La Rochefoucauld Paris VII^e en présence de Jean-Louis Bouilhol, président de l'ADOSOM, du général Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur et de Daniel Tran, président du jury.



professionnelle et « citoyenne ». Il faut savoir argumenter et exprimer ses convictions pour convaincre.

Dès le plus jeune âge, à partir du CE2 jusqu'au CM2, les élèves se voient proposer une participation à l'expression orale à travers le **Prix de récitation**. Les enseignants choisissent des textes relevant de la poésie patrimoniale, qui seront travaillés en classe, appris par les élèves puis dits avec expressivité.



Une lauréate déclamant un poème en présence de Cécile Picardat, présidente du jury, et de Fabienne Pioche-Dutheil, vice-présidente de la MAE.

L'EUROPE « AU CŒUR » !

L'Europe est placée au cœur des connaissances académiques et d'une réflexion personnelle en invitant les jeunes à découvrir les programmes européens et à éveiller ou réveiller leur conscience de l'Europe.

Aux collégiens de 3ème, **Mon projet pour l'Europe** leur propose de développer un axe



Voyage des lauréates de concours "Nous l'Europe" et "Nous Jeunes Européens" à Strasbourg 6-8 juillet 2026

qui leur tient à cœur dans une courte plaidoirie individuelle en français.

Pour les lycéens et les étudiants, le concours **Nous, Jeunes Européens** se décline en une plaidoirie sur une évolution souhaitée de l'Europe. Cette plaidoirie courte s'appuie sur une thématique libre et sera dite en langue étrangère (Anglais, allemand ou espagnol) pour les lycéens en France et en français pour les lycéens de l'étranger.

LES PRIX DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Le **Prix du chef-d'œuvre** s'adresse aux élèves et apprentis de seconde année de CAP, toutes spécialités confondues. Les candidats présentent en vidéo leur projet de fin de formation. Ils détaillent la démarche suivie, exposent leur réalisation et font part de leur engagement personnel. Ce prix valorise à la fois l'expression orale, la qualité du projet, l'analyse de la démarche et la maîtrise technique. Il distingue des jeunes capables d'allier savoirs, savoir-faire, savoir-dire et savoir-être dans la présentation de leur chef d'œuvre et de leur futur métier.



Les lauréats du Prix du chef-d'œuvre en terminale CAP : Léane Sagné du lycée Gabriel Péri de Toulouse en formation Fleuriste et Nathan Mourguet en CAP Métallerie au Lycée professionnel Luxembourg de Vesoul.

Le **Prix Mon CV vidéo** s'adresse aux élèves et apprentis inscrits en baccalauréat professionnel de toutes spécialités. Les candidats réalisent une prestation orale en 180 secondes qui comporte une courte présentation individuelle suivie d'un exposé de leur parcours de formation, de leurs compétences professionnelles et qualités personnelles. Les



Mon CV Vidéo: M. Cancade président de la section de la Loire représentant le lauréat Mathieu Combe en formation bac pro Maintenance des systèmes de production connectés au lycée Beauregard de Montbrison, Aurélien Grillet en bac pro commerce option vente au lycée Saint Vincent de Paul de Nîmes, Marilou Biezu-Giro en formation des métiers de l'électricité et de ses environnements connectés au lycée Borde Basse à Castres et Maeva Elles bac pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités au lycée René Cassin de Strasbourg, récompensés par Fabienne Pioche-Dutheil, vice-présidente de la MAE et en présence de Michèle Doerflinger, présidente du concours.

candidats en première baccalauréat professionnel s'attarderont sur la démonstration d'un geste professionnel maîtrisé qui caractérise leur profil et les candidats de terminale mettront en exergue leur projet de formation ou leur motivation pour un futur emploi.

PRIX DE CHANT CHORAL AU CARREFOUR DES GÉNÉRATIONS

Paroles et chansons d'hier est un projet en éducation musicale et chant choral pour les élèves qui réunit des élèves du cycle 3 à la

Paroles et chansons d'hier, un prix réunissant les élèves de CM2 de l'école Paul Langevin de Bagnolet (93) en partenariat avec les seniors de la Résidence La Butte aux Pinsons de Bagnolet sous la direction de M. Bouazni, professeur des écoles.



3ème de collège et des personnes âgées. Lors d'une rencontre intergénérationnelle, les élèves échangent sur les chansons cultes de la

jeunesse des seniors, choisissent une chanson puis élaborent un projet musical qu'ils travaillent en classe avant de le partager avec les seniors. Ce projet est une approche du patrimoine culturel des anciens qui permet de créer et d'entretenir des liens forts et enrichissants entre les générations.

JEUX AVEC LES MATHÉMATIQUES

Leur objectif : prendre plaisir à travailler les mathématiques en les abordant sous divers angles et ce, dès l'école maternelle.

L'AMOPA propose trois concours qui permettent d'exploiter les mathématiques à travers la vie quotidienne, l'art ou encore l'histoire.

Les mathématiques peuvent être un outil au service des artistes ou être un sujet de l'art. Avec le concours **Arts et Maths**, les élèves sont invités à réaliser une production plastique après avoir observé et étudié diverses œuvres, selon leur niveau. En 2026-2027, c'est Henri Matisse qui sera mis à l'honneur.

Les mathématiques sont présentes partout dans notre vie. Le concours **Les Mathématiques au quotidien** propose aux



Arts et Maths : Sami, Alice et Lisanna, élèves de moyenne section maternelle de l'école primaire 149ème RI d'Épinal (Vosges)



Liaison entre l'école Claude Bernard de Busigny et le collège Jean Rostand du Cateau-Cambrésis (Nord)

élèves de construire un jeu d'évasion (escape game) sous la forme d'un livret de sept exercices tirés d'une situation de la vie quotidienne ; langages mathématiques et langue française sont au rendez-vous pour ces créations.

La BD, "le 9e art", stimule le goût pour la lecture et l'écriture, développe l'imagination et la créativité. En invitant les élèves à réaliser une BD mettant en scène un mathématicien à l'origine d'un théorème étudié en classe, le concours **Les Mathématiques à travers le temps** est une occasion pour mettre en œuvre



Le Prix des mathématiques à travers le temps a été attribué à Lucie Chan-Ng-Yok, Mû-line Robert et Adrien Robert, élèves de 3ème au collège Bois de Nèfles à Sainte-Clotilde (La Réunion).

des projets pluridisciplinaires, en associant les professeurs d'arts plastiques, de français, d'histoire et de mathématiques.

ART GRAPHIQUE, GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE SONT À L'HONNEUR

Les Prix de Géographie et d'Histoire sont destinés aux élèves de lycées.

Le **Prix de Géographie**, organisé en partenariat avec la Société de Géographie, convie les candidats à raconter un voyage réel ou imaginaire sous la forme d'un "Carnet de voyage" dans lequel ils mêlent récit, cartes originales et illustrations de leur main. Le lauréat sera reçu par l'AMOPA dans les salons de la Sorbonne et par la Société de Géographie dans son amphithéâtre boulevard Saint-Germain.



Méline Laban, élève de seconde du lycée Antoine de Saint-Exupéry à Saint-Raphaël (Var) récompensée par Bernard Gomel et par la vice-présidente de la Société de géographie, Micheline Hotyat.

Le **Prix d'Histoire Alice Berthet** met au premier plan la rencontre personnelle entre le candidat ou un groupe de deux candidats et une personne à la vie remarquable dont le parcours est dévoilé. Le candidat, tout en exposant ce récit de vie lors de l'entretien, replace cette existence dans son contexte en démontrant son caractère exemplaire porteur de message pour la jeunesse.

COMMENT L'IA FAÇONNE-T-ELLE NOTRE AVENIR ?

À nous de choisir sa direction !

L'**'IA et moi** est un concours qui s'adresse aux lycéens et étudiants jusqu'à bac+3. Son



Prix d'histoire : la lauréate Alix Florin, élève de terminale à la Maison de l'éducation de la Légion d'honneur en présence de Maniola Camuset-Trebicka, sa professeure de musique.

l'objectif est de sensibiliser les jeunes à la fois aux dérives potentielles de l'IA et à ses usages vertueux en réalisant une vidéo ou un podcast de 2'30 maximum. Il s'appuie sur l'expérience personnelle du candidat ou de la candidate et vise à développer son esprit critique, sa créativité et son engagement dans la vie de citoyen, en lien avec les valeurs humanistes portées par l'AMOPA.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, SES INSTITUTIONS, SES VALEURS

La République et moi

Ce concours est proposé aux élèves de collège allophones, nouvellement arrivés en France (UPE2A). Ceux-ci choisissent un mot ou



Les lauréats entourés du président de jury, Pascal Cabret-Rueff et de membres du jury.

une phrase qui représente selon eux une des valeurs ou un des principes de la République française. Ils l'écrivent et l'illustrent librement sous la forme de leur choix (dessin, peinture, collage, montage photos, affiche, carte de vœux,...) et justifient leur production à l'écrit ou à l'oral (podcast).

La République, nos institutions et moi

Les élèves de 4ème et 3ème sont conviés à connaître en profondeur une institution française et son fonctionnement et l'illustrer d'exemples précis. Les candidats peuvent s'appuyer sur un court diaporama ou autre support de leur choix pour rendre leur exposé le plus vivant possible (enregistrement vidéo de 2mn maximum)

Les élèves de lycée sont quant à eux invités à réfléchir à leur futur engagement de citoyen élu.

Si j'étais élu, élue à ..., que pourrais-je faire pour mon pays ?

Après avoir précisé à quelle instance l'élève souhaite se présenter comme candidat, il expose son projet et les modalités d'application qu'il envisage (enregistrement vidéo de 3 mn maximum).

LES BOURSES D'ÉTUDE

Ce dispositif d'accompagnement des étudiants s'inscrit pleinement dans les missions d'entraide de l'AMOPA.

Les bourses de l'enseignement supérieur

En partenariat avec la MAE Solidarité, l'AMOPA octroie chaque année à des étudiants méritants des bourses pour les accompagner dans leur projet de recherche. Ces aides financières permettent à des jeunes de 18 à 25 ans en cours de formation, de réaliser en France ou à l'étranger, dans les meilleures conditions possibles, un travail d'étude et/ou de recherche sur un sujet de leur choix dans divers domaines : artistique, littéraire, social, économique, scientifique ou



technologique. Une commission nationale attribue les aides financières compte tenu de la qualité du projet de recherche du candidat et de sa situation sociale.

La bourse musicale

Cette bourse mise en place en partenariat avec le Crédit Mutuel Enseignant a pour but d'accompagner dans son projet professionnel un ou une instrumentiste à cordes (violin, alto, violoncelle) particulièrement méritant et talentueux, de moins de trente ans, inscrit soit à un concours international, soit à une master-class de caractère international.

Le Prix Gaston Vignot

Il récompense le mérite des élèves ou des apprentis inscrits dans les formations aux métiers de l'imprimerie. Leur professeur ou formateur dépose le dossier d'un ou de plusieurs candidats qu'ils estiment particulièrement impliqués et engagés dans



Bourse musicale : concert donné par Margotte Raineteau, lauréate de la Bourse musicale AMOPA 2026, du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

leurs études. Ces dossiers seront examinés en commission de sélection et les lauréats seront récompensés par une bourse en fonction de leur mérite.

Tous ces prix, bourses et concours attendent les futurs candidats et candidates 2026-2027 !



Vous retrouverez sur le site AMOPA -rubrique concours-, le descriptif de chaque action et les modalités de participation.



Nous remercions en particulier Nylls LE HEIN CHASSANT, étudiant en BTS Audiovisuel au lycée Jacques Prévert de Boulogne Billancourt, pour les photos prises pendant la cérémonie de remise des Prix à la Sorbonne le 1er juin 2026.

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, créée le 30 octobre 1962, est déclarée à la préfecture de Police le 6 novembre 1962 (J.O. du 11 novembre 1962). Elle est reconnue d'utilité publique par décret depuis le 26 septembre 1968.
Siège social : Ministère de l'Éducation nationale 110 rue de Grenelle - 75007 Paris
Secrétariat national : 30 avenue Félix Faure 75015 Paris
Métro : Félix Faure - Tél : 01 45 54 50 82
CCP : AMOPA 19641-94 Z Paris amopa.courriel@orange.fr

Directeur de la publication : Claude TRAN
Création et réalisation : Claude TRAN
Site internet : <https://amopa.asso.fr/>
Chaîne vidéo : <https://www.youtube.com/@TVAMOPA>

Reproduction strictement interdite pour quelque forme que ce soit de tout ou partie de cette lettre, des photos, des illustrations sans l'accord écrit des différents acteurs concernés (auteurs, graphiste, illustrateurs, photographes conformément au Code de la propriété intellectuelle et particulièrement de l'article L111-